



REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâtoise
du commerce et de l'industrie

> cnci

**Résilience et innovation
numérique, un bon cocktail
post-covid!**

page 10

**Le SSIE, un service
utile aux employeurs
et à leurs employés**

page 6



N°235 - DÉCEMBRE 2020/JANVIER 2021



Prix Innovation

**Candidature à déposer
jusqu'au 31 janvier 2021**

Plus d'informations sur
www.prix-bcn-innovation.ch



VOTRE IDÉE A UNE VALEUR L'INNOVATION A UN PRIX

**Rempportez 150'000 francs
pour réaliser votre projet**



COVID-19, 2021 AURA TA PEAU!

Alain Marietta - Président
Florian Némethi - Directeur

SOMMAIRE

Éditorial	3
Dans le rétro	5
Économie pratique	6-7
Réseaux	8-9
Grand angle	
Résilience et innovation numérique, un bon cocktail post-covid!	10-11
Maison de l'économie	12-13
Point de vue	
Boris Petitpierre	
Petitpierre SA	15
Agenda	18

Impressum

repères est le mensuel de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
Rue de la Serre 4
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestriel

Rédaction: CNCI
Éditeur: CNCI
Conception: Inox Communication
Impression: Imprimerie Bailiod SA

Publicité

Nadia Garavaldi
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch

Bulletin adressé aux membres de la CNCI



Chère membre, cher membre de la CNCI,

Cette année 2020 s'achève bientôt, dans les circonstances de pandémie et de crise économique - extrêmement difficiles - que l'on sait.

MERCI! Dans ce contexte, nous tenons tout d'abord à vous remercier très chaleureusement de votre soutien. Confrontés à la crise, souvent durement, vous nous avez montré que le fort engagement et le travail de fond de notre association au service de l'économie et de vos entreprises a de la valeur pour vous. Nous vous en sommes très reconnaissants. Et nous y voyons aussi l'encouragement à ne rien relâcher dans nos efforts.

Nous espérons, ensuite, que le pire est bientôt derrière nous, tant sur le plan sanitaire qu'économique, et que vous puissiez toutes et tous relancer et développer vos activités, en bénéficiant d'une reprise solide, durable et qui permette de retrouver une saine dynamique commerciale et financière!

LA CRISE! A l'entrée de l'automne, pourtant, nous pensions que le plus dur avait été fait. Eh bien, non! Car, face à nous encore, le COVID-19.

A nouveau! Et de quelle manière!

La deuxième vague n'est pas à son terme que, déjà, les Cassandres virales nous prédisent qu'après un relâchement tout relatif durant les fêtes de Noël et Nouvel-An, une «troisième vague» est plausible. Avec son cortège de restrictions prévisibles, cela va sans dire.

Mais où donc tout cela nous mènera-t-il?

«Nous», les citoyens; nous, les entrepreneurs; et nous, les parents et grands-parents d'une jeunesse qui commence sé-

rieusement à devenir - comme le titrait récemment un grand quotidien lémanique - «la victime silencieuse» de la crise sanitaire. A ce sujet, on peut imaginer que si les «Task Forces» aux manettes dans cette crise comptaient davantage de pédiatres, de sociologues ou de psychologues de la jeunesse, le curseur concernant certaines restrictions serait placé ailleurs. Il est d'ailleurs encore temps de corriger le tir!

L'ESPOIR! Fort heureusement devant nous aussi, et plus très loin désormais, les vaccins! Non pas qu'ils soient la solution à tout face à cette pandémie. Mais ces vaccins donnent aujourd'hui l'espoir - énorme - de protéger dès le début 2021 les gens qui en ont besoin, puis ceux qui le voudront, pour soulager définitivement les systèmes de santé. En laissant alors le COVID-19 devenir progressivement, pour la population capable de y résister, une maladie comme une autre.

A ce moment-là, il sera urgent et indispensable de changer de logiciel! Car sinon, c'est la société dans son ensemble qui sera saturée. Et qui risque de disjoncter.

NOS VŒUX! Dans l'intervalle, que cela soit à cinq, à dix ou vingt personnes: nous vous souhaitons un très joyeux Noël et une année 2021 plus, beaucoup plus joyeuse, débordante de bonne santé et de réussite!



MARIN BUSINESS
CENTER

Un lieu exclusif pour vos rendez-vous d'entreprise

Séminaire, conférence ou concert, le Marin Business Center fait de votre événement un moment inoubliable. Tout proche de l'autoroute et de la gare, il est doté d'une salle de 140 places, d'un salon pour les réunions et d'un parking gratuit. Sans oublier ses technologies de pointe, son offre gastronomique exclusive et son équipe pour vous conseiller. Du menu de votre dîner à la décoration, nous nous chargeons de tout. Et si vous en profitez ?



Nous nous réjouissons déjà de vous accueillir à nouveau en 2021. D'ici là, belles fêtes de fin d'année.





CONJONCTURE ET TÉLÉTRAVAIL WEBINAIRE

En ligne, la CNCI a présenté les résultats peu réjouissants de l'enquête conjoncturelle d'automne 2020. Les entreprises neuchâtelaises subissent les effets de la crise sanitaire et économique actuelle. 42% des entreprises sondées considèrent la marche actuelle des affaires comme « mauvaise à médiocre ». Pour les prochains mois, la tendance continue à se dégrader. 25% des entreprises ont été contraintes à réduire leurs effectifs en 2020 et 17% pensent encore le faire en 2021. 34 % des entreprises sondées ont l'intention d'investir dans les 12 prochains mois. Des informations ont été également données sur le télétravail. 53% des entreprises le proposaient déjà avant la crise du COVID et 19% en plus l'ont fait pendant la crise. 80% des entreprises pratiquant le télétravail aujourd'hui pensent le maintenir, une fois la crise du COVID passée. Une « Convention de télétravail » propose un cadre afin de réglementer cette pratique au sein des entreprises, notamment concernant les horaires et les frais. La CNCI a participé à l'élaboration de ladite convention.

JURILEX DERNIÈRE SESSION DE L'ANNÉE WEBINAIRE

En raison des conditions sanitaires en vigueur en novembre, la dernière session de Jurilex de l'année a été proposée lors de deux webinaires. Les arrêts présentés traitaient des situations suivantes: le licenciement d'une travailleuse ayant un responsable arrogant et irrespectueux, un conflit réglé par le licenciement des protagonistes et l'étendue de la responsabilité de

l'employeur, un cas de licenciement au retour du congé maternité, le licenciement immédiat suite à une altercation, la validité des transactions après la fin du contrat de travail et le congé donné suite à une réorganisation. La session du printemps 2021 aura lieu les 18 et 23 mars.

tsm
COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY

61 62 63 64 65

Transports
A chaque exigence, une solution

ASSURANCES TRANSPORTS
www.tsm.ch/transport

ORFÈVRE EN ASSURANCES DEPUIS 1921

LE SSIE, UN SERVICE UTILE AUX EMPLOYEURS ET À LEURS EMPLOYÉ.E.S

Voici 50 ans, en période de récession, la Chambre neuchâteloise du commerce, quelques industriels, les milieux syndicaux et des œuvres caritatives ont créé le service social inter-entreprises SSIE pour soutenir employeurs et employé.e.s. dans tous types de préoccupations d'ordre social ou juridique. 50 ans plus tard, en 2020, alors qu'une pandémie frappe le monde entier, et que nous entrons dans une crise dont nous ne connaissons pas encore tous les contours, le SSIE est toujours là pour prêter main forte aux entreprises membres et pour continuer à offrir ses prestations à leurs employé.e.s.

Basé à Neuchâtel, le Service Social Inter-Entreprises SSIE propose avec succès des prestations d'ordre juridique et social aux entreprises. Il a même encore de la place pour de nouveaux membres!

Le SSIE est actuellement composé de quatre professionnelles: une avocate, une assistante sociale, une juriste et une secrétaire, qui sont à disposition des collaboratrices et collaborateurs des entreprises membres ainsi que de leur famille proche. Lionel Casali, gérant des Caisses CICICAM CINALFA, a rejoint le comité en septembre 2020.

Le SSIE soutient, accompagne et oriente les personnes confrontées aux problématiques suivantes: maladies et accidents, décès, invalidité et convalescence, retraite, difficultés familiales et conjugales, pensions alimentaires, problèmes financiers, recours contre des décisions administratives, questions relatives aux différents contrats (ex. bail, contrat de vente), problèmes professionnels (ex. mobbing et harcèlement sexuel), et la liste n'est pas exhaustive.

Les services fournis par le SSIE sont gratuits et confidentiels pour les employé.e.s, et un

forfait annuel de CHF 70.- par personne est facturé aux employeurs. Pour certaines entreprises membres, le SSIE fonctionne aussi comme « personne de confiance ».

Actuellement, le SSIE a la capacité d'accueillir de nouvelles entreprises de taille égale ou supérieure à cent employé.e.s. Pour devenir membre du SSIE, vous pouvez contacter la responsable du service, Madame Christelle Boil, au 032 725 11 54, info@ssie.ch, www.ssie.ch.

REMI(COM)

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCES - ENTREPRISES

LE SPÉCIALISTE EN SUISSE POUR LA TRANSMISSION DE COMMERCES ET D'ENTREPRISES



Agence Neuchâtel - Jura - Bienne, Place Pury 9, Neuchâtel

Tél. 032 322 01 03 - neuchatel@remicom.com - www.remicom.com

NOUVEAUTÉS 2021 EN MATIÈRE D'ASSURANCES SOCIALES

COTISATIONS

L'introduction du congé paternité au 1^{er} janvier 2021 engendre une augmentation à 0.5% (0.45%) de la cotisation APG paritaire. Les autres taux restent inchangés:

	Employeur	Employé	Total
AVS	4.35%	4.35%	8.7%
AI	0.7%	0.7%	1.4%
APG	0.25%	0.25%	0.5%
Chômage 1¹	1.1%	1.1%	2.2%
Chômage 2²	0.5%	0.5%	1%

¹ jusqu'à CHF 148'200.- de salaire brut

² dès CHF 148'201.- de salaire brut

La cotisation minimale pour les indépendants et les personnes sans activité lucrative passe à Fr. 503.- (496.-). Ainsi, les conjoints non actifs sont libérés de l'obligation de cotiser si l'autre conjoint paie au moins Fr. 1'006.- de cotisation par année (double de la cotisation minimale). La cotisation minimale à l'assurance facultative passe à Fr. 958.- (950.-) et la maximale à Fr. 23'950.- (23'750.-).

La limite supérieure des revenus, dans le barème dégressif applicable aux indépendants, est fixée à Fr. 57'400.- (56'900.-) et la limite inférieure à Fr. 9'600.- (9'500.-).

La cotisation CINALFA, pour les affiliés du Canton de Neuchâtel, est abaissée à 1.8% (1.9%). Les autres cotisations cantonales restent inchangées:

Cotisation CINALFA NE	1.8%
FFPP	0.087%
LAE	0.18%
Contrat formation	0.58%

PRESTATIONS

Les rentes AVS/AI sont augmentées de la manière suivante:

Rente minimale	Fr. 1'195.- (1185.-)
Rente maximale	Fr. 2'390.- (2'370.-)
Montant maximal des deux rentes d'un couple	Fr. 3'585.- (3'555.-)

Ces augmentations engendrent les adaptations suivantes concernant les allocations familiales:

	par année	par mois
Revenu minimum donnant droit aux AF	Fr. 7'170.-	Fr. 597.-
Revenu maximum de l'enfant en formation	Fr. 28'680.-	Fr. 2'390.-

PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE (LPP)

Le montant de la déduction de coordination s'élève à Fr. 25'095.- (24'885.-) et le seuil d'entrée à Fr. 21'510.- (21'330.-). La déduction fiscale maximale autorisée se monte à Fr. 6'883.- (6'826.-) pour les personnes possédant un 2^e pilier et à Fr. 34'416.- (34'128.-) pour celles qui n'en ont pas. Quant au taux d'intérêt minimal, il reste fixé à 1%.

ANNONCE DES POSTES VACANTS

La liste des genres de professions soumis à l'obligation d'annonce en vigueur dès le 1^{er} janvier 2021 peut être consultée sur le site www.travail.swiss où vous trouverez également l'outil Check-Up 2021 qui vous permet de vérifier rapidement et simplement si votre poste est soumis à l'obligation d'annonce.

CONGÉ DE PATERNITÉ

Dès le 1^{er} janvier 2021, les pères d'enfants nés après le 31 décembre 2020 auront droit à un congé de paternité de deux semaines indemnisé par le régime des APG. Le congé peut être pris de manière flexible (en bloc de 14 jours ou sous forme de journées isolées) durant les 6 mois qui suivent la naissance. L'allocation est à demander une fois que le congé aura été pris dans son intégralité et les indemnités, correspondant à 80% du revenu moyen obtenu avant la naissance et plafonnées à Fr. 196.- par jour, seront versées par la caisse de compensation en une seule fois.

PROCHES AIDANTS

La première étape de la nouvelle loi sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches, introduit dès le 1^{er} janvier 2021, un congé payé d'au maximum 3 jours par cas et 10 jours maximum par an pour la prise en charge d'un membre de la famille ou du partenaire en raison d'une maladie ou d'un accident. La seconde étape introduira au 1^{er} juillet 2021 un congé de 14 semaines, financé par les APG, pour la prise en charge d'un enfant gravement malade ou victime d'un accident.

Régine de Bosset

Conseil juridique CNCI

LA FONDERIE BLONDEAU JOUE SON AVENIR

Fragilisée, la fabrique de cloches subit de plein fouet les effets de la crise et l'annulation de nombreux événements.

ALEXANDRE PAUCHARD À LA TÊTE DU CSEM

Le conseil d'administration du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), à Neuchâtel, a nommé un nouveau directeur général. Alexandre Pauchard prendra la place de Mario El-Khoury, en place depuis 2009. Le nouveau directeur entrera en fonction le 18 janvier prochain. Il est aujourd'hui en charge du secteur Recherche et développement du groupe Bobst, entreprise vaudoise active notamment dans le secteur des machines et de l'emballage.

VÖGELE SHOES A FERMÉ SES PORTES AU CENTRE-VILLE DE NEUCHÂTEL

L'enseigne ne vendra plus de chaussures en ville. Le groupe a décidé de fermer une soixantaine de boutiques en Suisse.

INFRASCREEN REÇOIT 40'000 FRANCS

La start-up Infracreen, hébergée par Microcity, à Neuchâtel, a reçu la coquette somme de 40'000 francs des mains de l'accélérateur de jeunes pousses entrepreneuriales Venture Kick. Benoît de Combaud et Henri de Lalande, les têtes

pensantes d'Infracreen, conçoivent une nouvelle génération d'écrans thermiques qui permettent de réduire les besoins en chauffage des serres et de diminuer les émissions de CO₂ générées par les installations souvent chauffées au gaz.

LE CHAPEAU DE NAPOLÉON A ÉTÉ VENDU

Avec sa vue panoramique donnant sur tout le Val-de-Travers, on l'appelle parfois le «Rigi» neuchâtelois. Le Chapeau de Napoléon a été vendu à Kari Voutilainen, un horloger finlandais installé à Môtiers.

POSTFINANCE: 130 POSTES SUPPRIMÉS

Postfinance prévoit de supprimer 130 postes à plein temps et de modifier environ 260 contrats de travail, dans le cadre d'une restructuration. Le bras financier du géant jaune va scinder ses activités en quatre unités d'entreprise: Payment Solutions, Retail Banking, Digital First Banking et Platform Business. Les activités dans la banque de détail concentreront l'essentiel des suppressions de postes.

LE GROUPE DE CONSTRUCTION IMPLENIA VEUT SUPPRIMER 2'000 POSTES

Implenia se restructure et prévoit de biffer 2'000 emplois d'ici 2023. Le groupe de construction prépare dans l'immédiat la suppression de 750 postes, dont 250 en Suisse.

VITEOS RENFORCE SA POSITION DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET ADAPTE SA GOUVERNANCE

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2021, les actionnaires de Viteos ont formellement approuvé l'entrée de l'Etat de Neuchâtel dans le capital-actions à hauteur de 2.5%. Ils ont également nommé Josette Frésard au poste de présidente du Conseil d'administration.

L'HORLOGER GUCCI SUPPRIME 15 EMPLOIS

Cette entité du groupe français Kering, a supprimé 14 emplois sur son site de Cortaillod, ainsi qu'un emploi sur le site de La Chaux-de-Fonds.



FELCO SA: UNE SÉRIE SPÉCIALE POUR SES 75 ANS

Pour célébrer ses 75 ans, FELCO présente une édition spéciale de son sécateur emblématique, le modèle FELCO 2. Les 750 exemplaires produits sont couverts de pictogrammes rappelant les valeurs helvétiques de la manufacture.

LE PRIX BCN INNOVATION VIVRA UNE NOUVELLE ÉDITION EN 2021

La Banque Cantonale Neuchâteloise attend ses candidats pour l'édition 2021 du Prix BCN Innovation. Ce Prix a pour vocation de favoriser la réalisation de projets novateurs dans les domaines économique et scientifique dans le Canton de Neuchâtel. Il a pour objectif d'amener une valeur ajoutée à l'écosystème de l'innovation. Le soutien à la création d'emplois figure également parmi les lignes directrices du concours. Avec un montant en espèces de CHF 150'000 attribué à un seul lauréat chaque année, le Prix BCN Innovation figure parmi les plus dotés de Suisse.

NEUCHÂTELOIS PRIMÉS AU GRAND PRIX D'HORLOGERIE

Genève a souri aux horlogers neuchâtelois. Sur la petite vingtaine de distinctions remises lors de la cérémonie du Grand Prix d'horlogerie de Genève 2020 – qui s'est déroulée sans public au théâtre du Léman – près de la moitié est revenue à des entreprises établies dans le canton ou dont certaines pièces sont produites dans l'Arc jurassien. Piaget, qui construit ses mouvements au Val-de-Travers, a reçu le Grand Prix de l'aiguille d'or

pour son Altiplano Ultimate Concept. Le Prix de la montre dame a été attribué à Bovet pour sa Miss Audrey. L'horloger fleurissant a également décroché le Prix de l'exception mécanique pour sa Récital 26 Brainstorm Chapter 2. Pour sa Hand Made 1, le Chaux-de-Fonnier Greubel Forsey a été distingué du Prix de la complication pour homme. Quant à celui de la montre iconique, il est allé à Bulgari et à la réédition de son Aluminium Chronographe. De son côté, Breitling, établi à Granges et actif à La Chaux-de-Fonds, a signé un doublé avec le Prix de la montre de plongée (Superocean Automatic 48 Boutique Edition) et celui de la petite aiguille (Superocean Heritage '57 Limited Edition II). Enfin, l'éditeur vaudruzien Antoine Simonin est reparti avec le Prix du jury.

MASQUES NEUCHÂTELOIS

L'entreprise EP Automation à Boudry produit désormais 1,2 million de masques chirurgicaux par mois. Elle les commercialise depuis août et se prépare déjà à mettre en place une deuxième ligne de production.



ANNE-SOPHIE MULLER CHOUET REJOINT LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA BANQUE BONHÔTE & CIE SA À NEUCHÂTEL

Forte de son développement en Romandie et en Suisse alémanique, la Banque Bonhôte & Cie SA a décidé de renforcer sa direction via la constitution d'un comité exécutif. Ce dernier a pour tâche d'épauler la direction dans la marche des affaires de l'établissement et de mener certains projets d'envergure afin de répondre efficacement aux défis futurs. Titulaire d'un master en droit de l'Université de Neuchâtel, Anne-Sophie Muller Chouet est également détentrice d'un CAS en « Paralegal » de la Zürcher Hochschule à Winterthur. Elle a encore

obtenu un CAS en « Compliance Management » et a suivi différentes formations tant en matière fiscale qu'en matière de sanctions internationales. Anne-Sophie Muller Chouet a aussi œuvré comme experte auprès de l'Institut de lutte contre la criminalité économique à Neuchâtel et a donné des cours comme « Spécialiste Tax Compliance ». Elle a rejoint la Banque Bonhôte & Cie SA en 2006 en tant que responsable du fichier central et de la conformité, avant d'être promue à la tête du service juridique. Auparavant, elle a travaillé dans le service juridique genevois d'un grand établissement bancaire suisse pendant près de dix ans.



GIMMEL ROUAGES SA DOUBLE SA SURFACE DE PRODUCTION

Active dans la fabrication de micro-composants horlogers et microtechniques, l'entreprise Gimmel Rouages SA a inauguré l'extension de son site de Villiers (NE). Ce nouveau bâtiment écologiquement responsable double la surface de production de la société qui avait subi l'an dernier une grave inondation. Fondée en 1926, Gimmel Rouages SA peut désormais envisager des développements futurs.

1000 MÈTRES D'ALTITUDE POUR UN CLOUD NEUCHÂTELOIS ÉCORESPONSABLE

L'opérateur neuchâtelois ello lance « ello cloud », une solution d'hébergement 100% locale et écoresponsable. Ce service de stockage numérique dont le centre névralgique est installé à La Chaux-de-Fonds génère 1500 fois moins de CO₂ qu'un centre de données classique, grâce à sa situation en altitude. « Ello cloud » offre aux utilisateurs une alternative basée dans le canton, qui répond à des exigences élevées non seulement en matière d'engagement

pour le respect de l'environnement, mais également en termes de protection des données personnelles.

RAIFFEISEN QUITTE L'ASB

Raiffeisen a décidé de quitter l'Association suisse des banquiers (ASB) au 31 mars 2021. Le groupe saint-gallois veut défendre ses intérêts et ceux de ses clients privés suisses et entreprises en toute indépendance.

Vous souhaitez nous transmettre une information concernant votre entreprise. Merci de nous envoyer ces informations à nadia.garavaldi@cnci.ch

RÉSILIENCE ET INNOVATION NUMÉRIQUE, UN BON COCKTAIL POST-COVID!

La crise du coronavirus voit émerger une économie faite de résilience et d'innovation digitale. Elle s'annonce plus durable, circulaire, locale et directe. Afin de tenter d'en discerner des lignes de force, le Think Tank Manufacture Thinking piloté par Xavier Comtesse, et auquel la CNCI est associée, a sollicité plus de 60 innovateurs romands de la transformation numérique : entrepreneurs – de PME, de grandes organisations et de start-up – scientifiques, représentants de l'économie. Tous ces regards croisés dans l'ouvrage collectif « Résilience et Innovation » convergent : le digital est un gisement de résistance et de réinvention permanente de l'entreprise, de son modèle d'affaires, de ses produits et services et de l'ensemble de ses activités opérationnelles. Encore plus qu'avant, il jouera un rôle clé dans l'économie post-covid.

Ce livre illustre le lien entre la résilience et l'innovation digitale, à partir du vécu et des réflexions de nos entrepreneurs régionaux ! Une perspective réjouissante qui prend une résonance toute particulière en ces temps de COVID-19 ! En voici quelques éclairages succincts.

LE BINÔME « DONNÉES » ET « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE », MOTEUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le numérique est partout, ici comme ailleurs. Et c'est désormais le couple « données » (Data) et « intelligence artificielle » (IA) qui devient le moteur principal de la transformation numérique. Pour s'en convaincre, il suffit de penser aux transports publics autonomes testés dans certaines villes (Sion), aux initiatives de Smart Cities (avec les Services Industriels de Genève), mais aussi aux projets dans certains de nos hôpitaux (dépistage de maladies, médecine prédictive). Davantage en lien avec les « machines », les drones « intelligents » fascinent, à plus forte raison dans nos régions manufacturières. Du côté applicatif, leurs usages potentiels (taxi, poste, observation, sécurité, viticulture, agriculture) ouvrent un champ de fonctionnalités énorme, avec des gains considérables d'efficacité et de valeur ajoutée pour leurs utilisateurs. La solution Digivitis de l'entreprise neuchâteloise Felco symbolise bien ce genre de développement. Dans un autre domaine

d'excellence de l'industrie régionale, la machine-outil, l'intelligence artificielle vient en aide à la fois au technicien sur le « front » de la machine et en « back », lorsqu'elle fait de la maintenance prédictive.

On voit ainsi se dessiner des usages distincts et on comprend mieux quand et comment elle va, de plus en plus, jouer un rôle en renforçant deux composantes essentielles de la chaîne de la valeur : l'utilisateur et les services associés aux produits. Une conséquence de tout cela sera la disparition de l'intermédiation économique, car si le « consommateur » est présent dans la chaîne de la valeur, assisté au bon moment, à la bonne place par les données, les algorithmes et les aides à distance, alors les intermédiaires auront tendance à disparaître. Laissant place à l'économie « directe » !

L'ÉCONOMIE DIRECTE, DE LA SOUS-TRAITANCE À LA SUR-TRAITANCE

La révolution digitale tend à bouleverser les équilibres en place. Sous les coups de boutoir de nouvelles plateformes numériques, des donneurs d'ordre traditionnels, occupant jusque-là une place incontournable, perdent tout à coup la maîtrise ou le monopole de leur bien le plus précieux : le contact direct avec le client final. Aujourd'hui, des centaines de milliers d'entreprises sont devenues largement dépendantes de leurs

« sur-traitants » et travaillent pour créer des « apps » vendues sur les plateformes telles qu'Amazon, Alibaba, WeChat, Apple, Google ou Samsung. Ces entreprises sont, elles, toutes des « sur-traitantes » du e-commerce via les applications qui y sont liées. Ces dernières sont directement articulées sur les utilisateurs finaux et sont capables de redéfinir la répartition des marges tout au long de la chaîne de la valeur, souvent pour s'en réserver la meilleure part.

Mais la « réinvention » d'un domaine traditionnel par le digital va désormais plus loin. Uber pour les taxis ou Watson pour la santé ouvrent en effet la voie à la captation des marges de segments classiques de l'activité économique. La sur-traitance a déjà commencé à réorganiser des pans entiers de l'économie. Des géants en sont nés, mais à la base le potentiel de « réinvention » de métiers et d'activités traditionnelles émane de start-up. Désormais, avec l'apparition d'outils numériques puissants à la portée de tous, c'est aux PME de tous les secteurs que cette opportunité se destine. Les « Fintechs » à Genève en sont un exemple, elles mettent au défi la banque traditionnelle. En rapprochant les demandeurs et les détenteurs de ressources, ces plateformes digitales commencent à investir tous les champs possibles du système financier. Par exemple, des prêts entre particuliers ou bien entre PME s'organisent facilement. Qu'advient-il des banques traditionnelles ?

LORSQUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE COMMENCERA DE FAIRE LA LOI !

Sur un plan plus général, ce livre aborde aussi certaines questions de fond soulevées par les briques de la transformation numérique. Pour l'économie comme pour la société. Des questions comme « Et si, bientôt, les lois n'étaient rien d'autre que des données ou des algorithmes que les machines intelligentes vont facilement absorber ? ». Exit alors l'action de l'homme de loi ? Et que nous réserve un monde de lois mené par l'intelligence artificielle ?

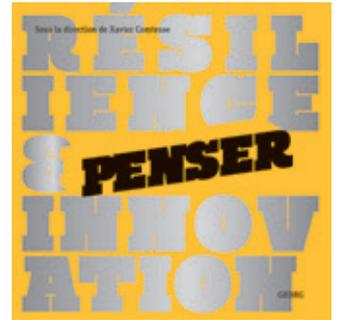
C'est le genre d'interrogation qui anime le Professeur et chercheur suisse Urs Gasser, de la prestigieuse Université de Harvard – que *Manufacture Thinking* a rencontré en avril 2019 à Boston. Lorsqu'il parle de données, d'algorithmes et d'intelligence artificielle, il affirme avec force que personne ne se rend totalement compte de la révolution actuellement en cours. Il prétend même que la magnitude du changement sera de loin supérieure à celle de la première révolution industrielle. Selon lui, face à l'émergence de l'intelligence artificielle, il y a globalement trois stratégies, plus ou moins permissives et téméraires, qui vont fortement influencer les champs du possible numérique dans le monde :

- Tout d'abord, l'approche du « vieux-continent » européen (avec la Suisse) qui met la protection du citoyen au centre de tout, en voulant absolument contrôler l'évolution de l'intelligence artificielle par un cadre éthique et un contrôle démocratique.
- L'approche des Etats-Unis, qui tend à « laisser faire » l'innovation et à en expérimenter tous les aspects. Pour le meilleur et pour le pire !
- Enfin, la stratégie chinoise, qui utilise avant tout l'intelligence artificielle comme outil de contrôle étatique, avec une ligne radicalement opposée à l'approche européenne.

Pour le Professeur Gasser, sans une compréhension très fine des mécanismes sous-jacents à l'intelligence artificielle, il sera difficile d'orienter ces technologies au service de l'humain. Une perte de contrôle sur la technologie serait dramatique. Pourtant, le fonctionnement des algorithmes, dans certains domaines, reste encore aujourd'hui une véritable boîte noire comportant des zones d'ombre, des biais, voire des discriminations. Il reste donc un travail immense de simulation et de validation à faire, avant de laisser les algorithmes légiférer ou rendre un verdict !

Tout au long des 36 contributions de l'ouvrage, une constante se dessine. Le

digital, non pas comme champ technologique, mais comme posture de réinvention et d'innovation, augmente la capacité de résilience des entreprises. Et cela est essentiel pour résister à une crise et rebondir à la fin de celle-ci. Il sera donc fort intéressant d'observer comment se passera la sortie de la crise COVID-19 !



5 QUESTIONS « EXPRESS » À XAVIER COMTESSE

1. Quelle est l'importance de la résilience pour les entreprises, en particulier en temps de crise ?

En économie la résilience c'est la capacité de résister, de reset et de relance... cela veut bien dire qu'après avoir résisté, il faut repenser sa proposition de valeur et sa chaîne de valeur, puis agir. C'est exactement le message de notre livre « Résilience et Innovation ».

2. Quel lien existe-t-il entre la résilience et l'innovation ?

L'innovation est nécessaire pour avancer dans un milieu hautement compétitif. Nous voulions rappeler que, sans innovation, on va nulle part. Et surtout pas vers la sortie de crise ! C'est indispensable, même si la crise absorbe beaucoup de capacités financières.

3. En quoi est-ce que la transformation numérique augmente-t-elle la résilience ?

Le digital l'a prouvé dans cette crise sanitaire : il est le seul recours en cas d'arrêt physique des activités. Ceux qui étaient déjà fortement investis dans le digital ont mieux résisté, c'est aujourd'hui une évidence.

4. Quel est le profil-type de l'entrepreneur « résilient » qui a apporté sa contribution à la rédaction de cet ouvrage ?

C'est un entrepreneur qui a su garder des liquidités, qui a réduit fortement la voilure des dépenses, qui a repensé son modèle économique et qui peut profiter du nouvel environnement avec une offre adaptée.

5. A la sorte de cette crise, quelles seront les capacités digitales dont les entreprises auront besoin pour relancer leurs activités ?

Le digital, c'est d'abord les data. Donc il faut tourner son entreprise autour de la donnée. Avoir des données subjectives sur les clients (comportements, désirs, émotions) est aujourd'hui vital. Il faut savoir ce qui leur plaît avant de pouvoir leur vendre leurs rêves. Cela paraît évident. Mais ce n'est pas facile à faire !

Florian Némethi
Directeur CNCI

Pascale Leutwiler à la Chambre suisse des arts et métiers

Lors du Congrès du 28 octobre passé, Pascale Leutwiler du Comité de l'UNAM, a été élue membre de la Chambre suisse des arts et métiers. Elle succède à Jean Wenger, Président du Cautionnement Romand. L'Altaripeen a siégé 27 années à Chambre suisse des arts et métiers. Interview avec la nouvelle élue.

Quel rôle joue la Chambre suisse des arts et métiers ?

La Chambre suisse des arts et métiers se compose de 100 membres, dont 65 représentants des associations professionnelles suisses et 26 représentants des unions cantonales des arts et métiers. Elue par le Congrès suisse des arts et métiers, j'y représenterai l'UNAM pendant deux ans. La Chambre suisse des arts et métiers est le Parlement de l'Union suisse des arts et métiers.

Quelles sont les attributions de la Chambre suisse des arts et métiers ?

La Chambre se réunit deux à trois fois par année. Elle élit les membres du Comité directeur, les deux vice-présidents et nomme le directeur du secrétariat ainsi que ses suppléants. Elle définit la politique générale de l'organisation, se prononce sur les projets de loi. Pierre-Daniel Senn du Canton de Neuchâtel siège notamment au Comité directeur de l'USAM.

Qu'est-ce qui vous a motivée à faire partie de la Chambre suisse des arts et métiers ?

Depuis deux ans, je siége au Comité de l'UNAM. J'y représente l'association des Femmes PME romandes. Avec mon mari, nous avons créé une PME familiale à

Saint-Blaise d'une quinzaine de collaborateurs active dans la construction métallique. En parallèle, j'ai ouvert un cabinet de formatrice /coach spécialisée dans l'accompagnement et le suivi du développement des privés et des entreprises. Je suis donc une entrepreneuse et une femme d'entrepreneur, comme il y en a des milliers en Suisse. Je me réjouis de les représenter. Je suis fière aussi de représenter les femmes à la Chambre suisse des arts et métiers. Nous n'y sommes que huit.

Charles Constantin
Secrétaire UNAM



Pascale Leutwiler en compagnie de Fabio Regazzi, nouveau Président de l'USAM

Favorisez le commerce local, offrez des bons CID à Noël

Les commerçants du Canton de Neuchâtel ont été contraints de fermer boutique lors de la première vague de COVID-19. Cette fermeture a représenté un réel manque à gagner pour le commerce local. De plus, les mesures actuelles, que les commerçants comprennent compte tenu de la situation sanitaire de notre pays, n'invitent pas les clients à sortir de chez eux. Cette deuxième vague pourrait être dévastatrice pour certains établissements. Dès lors la FNCID se permet un cri du cœur: consommez local et soutenez vos commerçants! Elle invite, plus que jamais, les Neuchâtelois. es à se rendre dans les commerces locaux pour leurs cadeaux de fin d'année.

Nouveauté ! Le CID Neuchâtel lance une opération bons cadeaux à l'instar des autres CID

Les CID des quatre régions (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel et Val-de-Travers) proposent des bons valables dans tous les commerces membres. Dans le cadre de la campagne

« J'agis pour mon canton, et toi ? » le CID Neuchâtel rejoint les autres CID et lance l'opération « des bons cadeaux pour soutenir les commerces locaux » en partenariat avec Viteos et avec le soutien de la CNCI.

La FNCID, avec l'appui de la CNCI, souhaite faire un appel aux entreprises de la région ! Toutes les entreprises du Canton de Neuchâtel qui souhaitent remercier leurs collaborateurs, partenaires ou clients peuvent également passer commande pour des bons CID et ainsi, favoriser l'économie de proximité.

Plus d'informations et commandes: info@fncid.ch

Renforcement du rôle des pharmaciens dans les soins médicaux de base

Par sa décision cet automne d'inclure les pharmacies dans les partenaires pour les tests rapides Covid-19, l'OFSP a confirmé que les pharmacies sont présentes dans le système de santé primaire dans le cadre fixé par les autorités de chaque canton.

Suite à un essai pilote dans quatre pharmacies zurichoises, l'ONP a demandé à ses membres de prendre position sur une éventuelle participation des pharmacies neuchâteloises au dépistage de la Covid-19.

Les réponses reçues fin octobre déjà montrèrent l'intérêt massif des pharmaciens du canton à être en première ligne si le concept de test en pharmacie était approuvé.

Au début du mois de novembre, en raison de l'augmentation exponentielle des cas de Covid-19 (niveau d'alerte rouge), le système de santé neuchâtelois est saturé. Pour optimiser ses ressources, le canton adapte sa stratégie de dépistage afin de préserver ses capacités hospitalières :

- Une filière accélérée de dépistage est ainsi ouverte par NOMAD le 2 novembre.
- Les nouveaux tests rapides antigéniques sont bientôt disponibles et intégrés dans le dispositif neuchâtelois de dépistage dans les pharmacies et les cabinets médicaux.

Après une rapide analyse de la situation, l'ONP envoie le 5 novembre une liste exhaustive des démarches à entreprendre pour garantir la sécurité des patients et des employés, ainsi que la bonne réalisation des tests. Le respect de ces conditions est indispensable pour

obtenir l'autorisation du service neuchâtelois de la santé publique et devenir un centre de test agréé.

Les premières pharmacies qui ont obtenu la validation des autorités ont commencé à tester des patients dès le 16 novembre.

PREMIER BILAN DES TESTS COVID-19 EN PHARMACIE CE JOUR

> Sur les 8 lieux permettant des tests rapides dans le canton, 4 sont des pharmacies

L'intégration des pharmacies au dispositif cantonal de dépistage est réussie. Plusieurs dizaines de tests y sont réalisés par jour.

> Un triage des personnes intéressées par le test doit être rigoureusement réalisé

Les tests rapides, moins sensibles que les tests PCR, sont uniquement indiqués dans les cas où une forte charge virale est suspectée. Ces limites peuvent mener au refus de tester certaines personnes auxquelles il est important de bien en communiquer les raisons.

> La facilité d'accès des pharmacies permet de répondre au besoin en information de la population

En ces temps où beaucoup d'informations contradictoires circulent, l'accès rapide à des professionnels de santé permet de clarifier beaucoup de questions au sujet du test Covid-19.

Dr. pharm. Sébastien Marti, MBA

Membre du Comité de l'Ordre Neuchâtelois des Pharmaciens (ONP)

Membre du Comité Exécutif de PharmaSuisse



**REPRENEZ PIED EN 2021
FORMEZ VOS ÉQUIPES!**

**COURS EN PRÉSENTIEL
OU EN LIGNE**

www.fsrm.ch



Une tradition familiale prestigieuse
Cuvées d'exception élaborées depuis 1829



Nombreuses idées pour vos cadeaux d'entreprise

Caves Mauler • Le Prieuré St-Pierre • CH-2112 Môtiers NE • Tél. +41 (0)32 862 03 03

www.mauler.ch

UNE PUB
QUI SE
REPÈRE?

Facile, contactez-nous!

in  

Polygone

PUBLICITÉ ET COMMUNICATION
GRAPHIC DESIGN
WWW.POLYGONE.CH

A
♦

Célie
Apprentie
Dessinatrice
en construction
microtechnique
CFC

FAITES-EN
UN AS!



www.ne.ch/
EntreprisesFormatrices

♦
A

BORIS PETITPIERRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PETITPIERRE SA (GROUPE ACROTEC)

Automation, outillage et sous-traitance

Nadia Garavaldi Liengme

Assistante de Direction CNCI, Relations membres CNCI

Quel type de sous-traitant êtes-vous ?

Petitpierre SA est une entreprise active dans le domaine de la micro-technique: automation (50%), outillage horloger (30%) et sous-traitance mécanique (20%). Je n'aime pas le mot sous-traitance, qui introduit une notion d'infériorité. Je préfère parler de partenariat industriel car la sous-traitance est en pleine mutation et tend à diminuer au profit de relations plus complexes où le preneur d'ordres intervient davantage dans le processus de production jusqu'à participer à la conception du produit. Par conséquent, aujourd'hui, nous ne nous considérons pas comme un simple sous-traitant car nos clients sont des partenaires avec qui nous entretenons des relations de confiance et à long terme. Enfin, notre société compte 60 collaborateurs. Tous les deux ans, nous engageons un-e apprenti-e micromécanicien-ne. Ces dernières années, trois de nos apprenti-e-s ont validé leur CFC avec les meilleures notes du canton. Nous misons énormément sur la formation professionnelle qui, à notre entendement, ne représente que des avantages pour la pérennité de notre savoir-faire.

Membre du groupe ACROTEC, quelle est votre vision des difficultés des sous-traitants de l'Arc jurassien face à la pandémie de Covid-19 ?

Les PME de l'Arc jurassien ont été touchées de plein fouet par les effets de l'épidémie. Elles ont vu leurs carnets de commandes diminuer drastiquement et certaines songent à licencier, voire à fermer boutique. Notamment, les entreprises très dépendantes du secteur horloger mais pas forcément les fabricants de composants. Malheureusement, l'horlogerie reproduit toujours les mêmes erreurs, elle veut produire toujours plus sans se soucier de ce qui peut être vendu. Nous connaissons bien entendu le Sell-In mais qu'en est-il du Sell-Out ?! En ce qui nous concerne, nous avons enregistré une baisse de notre chiffre d'affaires d'environ 20%, ce qui est une prouesse compte tenu de la situation actuelle. Nous avons été très réactifs en prenant rapidement des mesures pour endiguer l'épidémie et en laissant à la maison les personnes à risques. Finalement, le deuxième semestre 2020 s'est avéré moins compliqué que prévu.

En quoi une collaboration renforcée leur permettrait-elle de sortir de la crise et de prendre de nouveaux marchés ?

L'union fait la force ! J'en ai toujours été convaincu et je le suis encore plus aujourd'hui. J'ai rejoint le groupe ACROTEC en 2016 pour assurer la pérennité de ma société tout en restant autonome et indépendant. Ainsi, je peux bénéficier du réseau et des compétences technologiques du groupe, ce qui donne une force d'innovation importante. Par conséquent, une collaboration renforcée entre sous-traitants serait une bonne initiative. Malheureusement, l'égo de certains dirigeants est un frein majeur au travail collaboratif.

Vous travaillez essentiellement pour l'horlogerie et en Suisse, l'entrée de gamme souffre depuis une bonne dizaine d'années. La crise

sanitaire a-t-elle achevé ce segment ?

Non, je ne pense pas que la crise sanitaire soit la « faux » de l'entrée de gamme. Les marques de montres suisses d'entrée et de milieu de gamme, qui fabriquent des modèles électroniques en plus des mécaniques, souffrent particulièrement de la concurrence d'Apple et des autres « smartwatches », c'est indéniable. Malheureusement, je pense que l'industrie horlogère suisse ne comprend toujours pas à quel point la montre d'Apple et les autres montres intelligentes essentiellement produites pour accompagner les gens dans leurs activités sportives ont accaparé les ventes. En revanche, c'est l'horlogerie de luxe qui permettra à la Suisse de résister aux montres connectées. Prenez le forum de Davos. Durant la journée, plus de 60% des personnes présentes portaient une Applewatch et le soir, au dîner, une montre suisse de haut de gamme. Tous les professionnels ou presque le disent: en ces temps de crise encore plus que d'ordinaire, les grands noms de l'horlogerie suisse restent des valeurs sûres et redeviennent une valeur refuge.



Faut-il renforcer l'appellation « Swiss made » ?

Définitivement OUI ! La Fédération horlogère devrait encore renforcer le label Swiss made. Les exigences sont encore insuffisantes et permettent de nombreux abus.

Vous venez d'acquérir la société Huguenin-Sandoz à Boudry qui est spécialisée dans la fabrication d'articles métalliques de décoration. Pourquoi cette acquisition ?

Nous avons uniquement racheté le bâtiment et réengagé certains collaborateurs pour nos propres besoins.

Votre métier subit-il une évolution technologique ? Si oui, quels sont ses effets ?

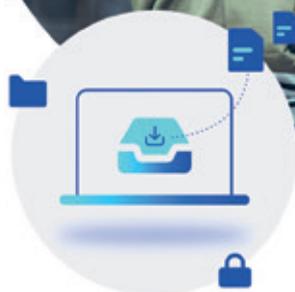
Oui, la digitalisation. Face à cet enjeu majeur de compétitivité, les PME doivent aussi repenser leur business model et accélérer leur transformation numérique. D'ailleurs, je suis également administrateur de la société H2i qui vient de recevoir le Grand Prix des Expositants EPHJ grâce à un vrai progrès technologique pour tester et régler la précision chronométrique des mouvements mécaniques horlogers (ONEOF Accuracy Motion). ACROTEC, de son côté, a créé un centre de compétences dédié à l'ensemble des sociétés du groupe qui doivent innover quotidiennement pour rester compétitives et attractives.

Comment voyez-vous votre mode de management demain ?

J'ai commencé à préparer la transition il y a deux ans en mettant en place une nouvelle structure de management composée de personnes âgées entre 35 et 45 ans afin que je puisse faire plus de relationnel et moins d'opérationnel dans un proche avenir. Il faut du sang neuf pour assurer la relève mais cela prend du temps et souvent plus qu'on ne le pense !



Votre cloud neuchâtelois écologique et éthique



ello mail, drive & backup
sauvegardez et partagez
vos données.

ello cloud

DÉCOUVREZ
NOS SOLUTIONS
ÉNERGÉTIQUES



NOUS RÉALISONS VOS PROJETS

PHOTOVOLTAÏQUES
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
POMPES À CHALEUR

CONTACTEZ VOTRE EXPERT EN **ÉNERGIE**

OFFRE GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

VITEOS.CH / 0800 800 012

JURIDIQUE

15.12.20

FORMATION JURIDIQUE

**L'égalité salariale
en pratique**

8:15 - 12:00

Visioconférence

26.01.21

ÉVÉNEMENT EN PARTENARIAT

**Visiolunch de
l'entrepreneur 2021**

12:00 - 13:30

Visioconférence

09.02.21

FORMATION JURIDIQUE

**Prévention, gestion et
surveillance de la santé
au travail: outils pratiques
et recommandations**

13:30 - 17:00

Visioconférence

18.03.21

JURILEX

Session n° 1

10:00 - 12:00

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

23.03.21

JURILEX

Session n° 1

16:00 - 18:00

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

EXPORT

25.02.21

FORMATION EXPORT:
LE CARNET A.T.A.

Session n° 1

13:30 - 16:30

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

25.03.21

FORMATION EXPORT: L'ORIGINE NON-PRÉFÉRENTIELLE,
CERTIFICATS ET ATTESTATIONS D'ORIGINE

13:30 - 16:30

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

Retrouvez notre
agenda



Envie d'une eau douce grâce à un adoucisseur ?

Faites confiance à Groupe E pour
une solution efficace contre le calcaire.



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe 

Adoucisseur d'eau

Contactez-nous pour recevoir
une offre sans engagement
au **026 466 70 80**

groupe-e.ch



OUTILS DE PRÉCISION EN CARBURE MONOBLOC ET DIAMANT



DIXI POLYTOOL

*vous souhaitez de passer les meilleures fêtes
de fin d'année possible en cette période
particulière et surtout, prenez bien soin de vous !*

swiss
made



since
1946



MADE
SWISS

DIXI POLYTOOL S.A.

Av. du Technicum 37

CH - 2400 Le Locle

T +41 (0)32 933 54 44

F +41 (0)32 931 89 16

dixipoly@dixi.ch

www.dixipolytool.com

Petit, précis, DIXI